



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.241/71
1er juin 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION CHARGE
D'ELABORER UNE CONVENTION INTERNATIONALE
SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS
LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE
ET/OU LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE
Reprise de la dixième session
Genève, 18-22 août 1997
Point 1 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR ET PROJET D'ORGANISATION DES TRAVAUX
POUR LA REPRISE DE LA DIXIEME SESSION

Note du secrétariat

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Préparatifs de la Conférence des Parties
3. Action spécifique :
 - a) Mesures urgentes en faveur de l'Afrique
 - b) Mesures prises dans les régions de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de la Méditerranée septentrionale
4. Etat de la Convention : signatures et ratifications
5. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
6. Adoption du rapport du Comité sur la reprise de la dixième session.

Annotations à l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Conformément à la décision 10/14 adoptée par le Comité intergouvernemental de négociation sur la lutte contre la désertification, lors de la première partie de sa dixième session, la reprise de la dixième session se tiendra à l'Office des Nations Unies, à Genève, du 18 au 22 août 1997. L'ordre du jour sera le même que celui adopté le 6 janvier 1997 pour la première partie de la dixième session. Un calendrier de travail provisoire est proposé dans l'annexe II.

L'annexe I contient la liste des documents disponibles pour la reprise de la dixième session, y compris les documents en cours de préparation pour la première session de la Conférence des Parties (CDP 1). Outre la distribution normale, tous les documents pourront être consultés sur internet à l'adresse du secrétariat sur le réseau world wide web qui est la suivante : <<http://www.unccd.ch>>.

Une réunion du bureau à laquelle participeront les présidents des groupes d'intérêts, régionaux et autres, se tiendra le 18 août 1997 à 10 heures. La session sera ouverte le 18 août à 15 heures. Le Président du Comité et le Secrétaire exécutif feront alors des déclarations ainsi qu'un exposé général sur les questions à traiter au cours de la session et une présentation des documents. Viendront ensuite d'autres déclarations liminaires ainsi que des rapports sur l'état de la Convention en ce qui concerne les ratifications et adhésions. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le Comité examinera aussi les documents A/AC.241/L.5/Add.3 et A/AC.241/9/Add.14 sur l'accréditation des organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

La séance plénière d'ouverture se poursuivra dans la matinée du 19 août et sera suivie de réunions de groupes régionaux et autres groupements d'intérêts pendant le reste de la journée. On trouvera dans l'annexe II le calendrier provisoire des séances plénières prévues pendant le reste de la session.

2. Préparatifs de la Conférence des Parties

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité souhaitera peut-être passer en revue les aspects logistiques de la CDP 1, entendre un rapport du Secrétaire exécutif sur les manifestations qui auront lieu parallèlement et étudier la manière dont seront traitées les questions de fond en suspens et notamment les suivantes :

Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation. Le Président du Comité rendra compte des entretiens éventuels qui auront eu lieu au sein du groupe de contact établi conformément à la décision 9/2 du Comité intergouvernemental. Celui-ci pourra examiner sur cette base les modalités d'une prise de décision sur cette question lors de la CDP 1, conformément au paragraphe 2 de l'article 23 de la Convention.

Choix de l'organisation qui abritera le Mécanisme mondial. Le Comité voudra peut-être procéder à un examen préliminaire des offres révisées du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) d'accueillir le Mécanisme mondial, contenues dans le document ICCD/COP(1)/5, ainsi que d'autres informations pertinentes, et envisager la manière d'organiser le débat sur cette question lors de la CDP 1.

Programme et budget. Le Comité procédera peut-être à un examen préliminaire du projet de programme et de budget pour l'exercice biennal 1998-1999, contenu dans les documents ICCD/COP(1)/3, 3/Add.1 et 4, et envisagera la manière d'organiser le débat sur cette question lors de la CDP 1.

Règlement intérieur. Le Comité pourra étudier les modalités d'examen des questions en suspens relatives au projet de règlement (document ICCD/COP(1)/2), en particulier celles qui concernent l'élection du bureau de la CDP 1.

Comité de la science et de la technologie. Le Comité disposera des documents ICCD/COP(1)/CST/1 à 5 élaborés pour la première session du Comité de la science et de la technologie et, s'ils sont distribués, des documents ICCD/COP(1)/CST/2/Add.1 et 3/Add.1. Peut-être souhaitera-t-il en particulier envisager la manière d'organiser l'examen au cours de la CDP 1 des rapports sur les appels d'offres concernant l'étude et l'évaluation des réseaux existants ainsi que sur les repères et les indicateurs. Il souhaitera peut-être également exprimer ses vues sur l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux (ICCD/COP(1)/CST/1).

3. Action spécifique : mesures urgentes en faveur de l'Afrique et mesures prises dans les régions de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de la Méditerranée septentrionale

On étudiera en séance plénière les modalités d'organisation de l'examen, lors de la CDP 1, des initiatives prises pour mettre en oeuvre la résolution sur les mesures urgentes en faveur de l'Afrique ainsi que les mesures prises dans les régions de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de la Méditerranée septentrionale.

4. Etat de la Convention : signatures et ratifications

Le Secrétaire exécutif présentera un rapport de situation sur cette question. Le Comité souhaitera peut-être déterminer si des mesures ultérieures doivent être prises pour encourager les pays à ratifier la Convention ou à y adhérer.

5. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

Le Comité sera saisi du document ICCD/COP(1)/4 sur la situation concernant les fonds extrabudgétaires, élaboré par le secrétariat pour la CDP 1. Le Comité souhaitera peut-être étudier les modalités d'organisation de l'étude de cette question à la Conférence des Parties, dans le contexte de l'examen global du programme et du budget de l'exercice biennal 1998-1999.

6. Adoption du rapport sur la reprise de la dixième session

Le rapport sur la première partie de la dixième session fait l'objet du document A/52/82. Conformément à l'usage, un projet de rapport sur les travaux de la reprise de la dixième session sera présenté au Comité aux fins d'examen.

ANNEXE I**Liste des documents établis pour la reprise de la dixième session**

A/AC.241/71	Ordre du jour et projet d'organisation des travaux pour la reprise de la dixième session
A/AC.241/9/Add.14	Liste des organisations non gouvernementales pour lesquelles l'accréditation ou le statut d'observateur est recommandé
A/AC.241/L.5/Add.3	Recommandation concernant les organisations intergouvernementales

Liste des documents établis pour la première session de la Conférence des Parties

ICCD/COP(1)/1	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
ICCD/COP(1)/2	Projets de décision pour examen et adoption par la Conférence des Parties
ICCD/COP(1)/3	Programme et budget
ICCD/COP(1)/3/Add.1	Programme et budget : projet de budget pour 1999
ICCD/COP(1)/4	Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
ICCD/COP(1)/5	Mécanisme mondial : compilation des offres révisées du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
ICCD/COP(1)/6	Proposition d'établissement d'un fichier d'experts indépendants
ICCD/COP(1)/7	Mesures urgentes en faveur de l'Afrique et mesures intérimaires : recueil d'informations
ICCD/COP(1)/8	Liste des organisations non gouvernementales et intergouvernementales qu'il est recommandé d'accréditer en qualité d'observateurs

Liste des documents établis pour la première session du Comité de la science et de la technologie

ICCD/COP(1)/CST/1	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux du Comité de la science et de la technologie
ICCD/COP(1)/CST/2	Etude et évaluation des réseaux existants

ICCD/COP(1)/CST/2/Add.1	Rapport complémentaire sur l'étude et l'évaluation des réseaux existants
ICCD/COP(1)/CST/3	Rapport sur les travaux consacrés aux repères et indicateurs
ICCD/COP(1)/CST/3/Add.1	Rapport complémentaire sur les travaux consacrés aux repères et indicateurs
ICCD/COP(1)/CST/4	Rapport sur les activités d'autres organes effectuant des travaux semblables à ceux qui sont envisagés pour le Comité de la science et de la technologie
ICCD/COP(1)/CST/5	Rapport sur les modalités et le calendrier des futurs travaux sur les inventaires des travaux de recherche et des connaissances traditionnelles; établissement de priorités en matière de recherche

Autres documents soumis comme références à la première session de la Conférence des Parties

A/AC.241/44	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions relatives à son fonctionnement
A/AC.241/54/Add.1	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions relatives à son fonctionnement : lieu d'implantation - offre du Gouvernement canadien
A/AC.241/54/Add.2	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions relatives à son fonctionnement : lieu d'implantation - offre du Gouvernement allemand
A/AC.241/54/Add.3	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions relatives à son fonctionnement : lieu d'implantation - offre du Gouvernement espagnol
A/AC.241/55	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement
A/AC.241/55/Add.1	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : arrangements administratifs - offre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
A/AC.241/55/Add.2	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : arrangements administratifs - offre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

A/AC.241/63 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions relatives à son fonctionnement : lieu d'implantation

Autres documents

Cinquième session

A/AC.241/27 Texte final de la Convention

Sixième session

A/AC.241/28 Ordre du jour et organisation des travaux

A/AC.241/29 Programme de travail pour la période transitoire et préparatifs de la Conférence des Parties

A/AC.241/30 et Add.1 Renseignements recueillis sur l'application de la résolution relative aux mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique

A/AC.241/31 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

Septième session

A/AC.241/32 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

A/AC.241/33 Identification de l'organisation où sera installé le Mécanisme mondial

A/AC.241/34 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions relatives à son fonctionnement

A/AC.241/35 Projet de règles de gestion financière de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat permanent

A/AC.241/36 Programme et budget

A/AC.241/37 Organisation de la coopération scientifique et technique

A/AC.241/38 Projet de règlement intérieur de la Conférence des Parties

A/AC.241/39 Procédures de communication d'informations et d'examen de l'application de la Convention

A/AC.241/40 Application des mesures urgentes en faveur de l'Afrique et action à entreprendre dans les autres régions : recueil d'informations

A/AC.241/41 et Add.1 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

A/AC.241/9/Add.10 Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée

Huitième session

A/AC.241/42 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

A/AC.241/43 Identification de l'organisation où sera installé le Mécanisme mondial

A/AC.241/45 Projet de règles de gestion financière de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat permanent

A/AC.241/46 Programme et budget

A/AC.241/47 Organisation de la coopération scientifique et technique

A/AC.241/48 Projet de règlement intérieur de la Conférence des Parties

A/AC.241/49 Procédures de communication d'informations et d'examen de l'application de la Convention

A/AC.241/50 Procédures de règlement des questions concernant l'application de la Convention

A/AC.241/51 Procédures de conciliation et d'arbitrage

A/AC.241/52 et Add.1 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

A/AC.241/9/Add.11 Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée

Neuvième session

A/AC.241/53 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

A/AC.241/53/Corr.1 Rectificatif du document A/AC.241/53 - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

A/AC.241/54 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions relatives à son fonctionnement : lieu d'implantation

- A/AC.241/55/Add.3 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : arrangements administratifs - offre de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)
- A/AC.241/45/Rev.1 Projet de règles de gestion financière de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat permanent
- A/AC.241/56 Choix de l'organisation qui abritera le Mécanisme mondial
- A/AC.241/57 Organisation de la coopération scientifique et technique
- A/AC.241/48/Rev.1 Projet de règlement intérieur de la Conférence des Parties
- A/AC.241/49/Rev.1 Procédures de communication d'informations et d'examen de l'application de la Convention
- A/AC.241/58 Travaux en cours sur les repères et indicateurs à utiliser pour mesurer les progrès accomplis dans l'application de la Convention
- A/AC.241/59 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
- A/AC.241/9/Add.12 Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée

Dixième session

- A/AC.241/62 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
- A/AC.241/63 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions relatives à son fonctionnement : lieu d'implantation
- A/AC.241/64 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : arrangements administratifs
- A/AC.241/65 Programme et budget
- A/AC.241/66 Avant-projet de programme de travail pour le Comité de la science et de la technologie
- A/AC.241/48/Rev.2 Projet de règlement intérieur de la Conférence des Parties

- A/AC.241/67 Rapport sur les activités d'autres organes effectuant des travaux semblables à ceux qui sont envisagés pour le Comité de la science et de la technologie
- A/AC.241/68 Travaux en cours sur les repères et indicateurs à utiliser pour mesurer les progrès accomplis dans l'application de la Convention
- A/AC.241/69 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
- A/AC.241/9/Add.13 Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée
- A/AC.241/70 Note verbale datée du 17 janvier 1997, adressée au secrétariat de la Convention par la Mission permanente de l'Oman auprès de l'Organisation des Nations Unies

Rapports des sessions antérieures du CIND

- A/49/84/Add.2 Rapport du CIND sur sa cinquième session
- A/50/74 Rapport du CIND sur sa sixième session
- A/50/74/Add.1 Rapport du CIND sur sa septième session
- A/50/76 Rapport du CIND sur sa huitième session
- A/51/76/Add.1 Rapport du CIND sur sa neuvième session
- A/52/82 Rapport du CIND sur sa dixième session

Résolutions de l'Assemblée générale

Résolution 47/188 du 2 décembre 1992

- Création d'un comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique

Résolution 48/191 du 21 décembre 1993

- Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique

Résolution 49/115 du 19 décembre 1994

- Célébration d'une Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse

Résolution 49/234 du 23 décembre 1994

- Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique

Résolution 50/112 du 20 décembre 1995

- Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique

Résolution 51/180 du 16 décembre 1996

- Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique

Toutes résolutions pertinentes que l'Assemblée générale pourrait avoir adoptées à la reprise de sa cinquante et unième session.

ANNEXE II

Calendrier provisoire des travaux de la reprise
de la dixième session du CIND

Date	Séances plénières
Lundi 18 août 10 heures 15 heures	Bureau élargi Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (A/AC.241/71) Déclarations liminaires; état de la Convention : signatures et ratifications; accréditations d'organisations non gouvernementales et intergouvernementales; rapport sur les manifestations parallèles pour la CDP 1
Mardi 19 août 10 heures 15 heures	Préparatifs de la CDP 1 Réunions régionales
Mercredi 20 août 10 heures 15 heures	Préparatifs de la CDP 1 Action spécifique
Jeudi 21 août 10 heures 15 heures	Rapport de situation sur les fonds extrabudgétaires -
Vendredi 22 août 10 heures 15 heures	Adoption du rapport sur la reprise de la dixième session -
